

2 milliards de DH pour repositionner les TPME dans les chaînes de valeurs

Le gouvernement lancera en 2018 un programme quinquennal pour le développement des chaînes de valeur agro-alimentaires. Ce projet, à financer par la Banque mondiale pour environ 2 milliards de DH, permettra aux petites et moyennes entreprises de valoriser et d'améliorer la qualité de leurs produits pour accéder à de nouvelles opportunités de marché localement et à l'étranger. Un accent particulier sera mis sur les chaînes de valeur de l'olivier et des agrumes.

Bonne nouvelle pour les TPME opérant dans l'agrobusiness. En partenariat avec la Banque mondiale, le gouvernement lancera en 2018 un programme de développement des chaînes de valeur agro-alimentaires permettant aux petites et moyennes entreprises de l'agrobusiness de valoriser et d'améliorer la qualité de leurs produits pour accéder à de nouvelles opportunités de marché, localement et à l'international. Un accent particulier sera mis sur les chaînes de valeur de l'olivier et des agrumes.

Prévu sur 5 ans (de janvier 2018 à décembre 2022), ce programme sera financé par la Banque mondiale pour 200 millions de dollars, environ 2 milliards de DH. Selon des sources proches du dossier, le conseil des administrateurs de la Banque mondiale s'apprête à approuver ce prêt. Le projet est porté par le ministère de l'Agriculture, des pêches maritimes, du développement rural et des eaux et forêts, en partenariat avec le ministère de l'Économie et des finances et le département de l'Industrie. Il s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase de la mise en œuvre du Plan Maroc vert et capitalise sur le contrat-programme pour le développement de l'agroalimentaire signé en avril 2017 entre le gouvernement et l'interprofession. Selon le document de prêt, dont le «Matin-Éco» détient copie, le secteur agroalimentaire représente environ 27% du Produit intérieur brut (PIB)



Le projet est porté par le ministère de l'Agriculture, en partenariat avec les départements des Finances et de l'Industrie.

industriel et 5% du PIB total. Sa valeur ajoutée s'élève à environ 30 milliards de DH. Composée de quelque 2.050 unités industrielles (principalement des petites et moyennes entreprises), l'agro-industrie emploie jusqu'à 143.000 personnes. La production de l'agroalimentaire est principalement destinée au marché intérieur, les biens exportés représentant 12% du total des exportations industrielles. Alors que les exportations agro-industrielles ont augmenté en valeur, les volumes sont restés plus ou moins constants au cours de la dernière décennie. Le développement de l'agroalimentaire est freiné par plusieurs contraintes telles que le manque d'accès fiable à une matière première de qualité dans les chaînes de valeur clés, le manque de traçabilité, un faible niveau de certification pour la sécurité et l'exportation des aliments ainsi qu'une grande quantité de traitement informel nécessitant une mise à niveau pour la qualité et l'accès au marché. S'y ajoutent un accès limité des PME agroalimentaires aux services de développement des entreprises, aux compétences et aux finances ainsi qu'un faible accès au financement pour les investissements à moyen et long termes.

Ainsi, ce nouveau programme en projet

comprendra deux axes. Le premier a pour objectif de faciliter l'intégration des petits et moyens producteurs et entreprises dans les chaînes de valeur et les marchés modernes. Il accélérera, par exemple, la réforme de la loi 04-12 sur l'agrégation permettant la commercialisation directe de la production issue des projets d'agrégation. Il financera, en outre, des investissements dans de nouveaux marchés de gros avec un modèle de gestion délégué innovant facilitant l'inclusion des petits producteurs.

Le second axe du programme vise, lui, à aider les petits et moyens producteurs et entreprises à améliorer la qualité et à augmenter la valeur ajoutée de leurs produits. Ceci à travers l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments, la promotion des normes de qualité et des systèmes de certification ainsi que le renforcement des services de développement commercial et de soutien technique pour le secteur agroalimentaire. S'y ajoute la mise en place d'un mécanisme compétitif de financement de projets innovants de développement agro-alimentaires, à travers des appels à projets proposant des innovations de produits et procédés à destination commerciale. ■

Moncef Ben Hayoun